

*Les crédits*

ra, en outre, d'une consultation sans précédent des Canadiens.

Ce Plan vert national sollicitera l'étroite collaboration des gouvernements provinciaux, des groupes d'intérêt et des entreprises. Nous sommes disposés à envisager toute forme de participation qui puisse servir de modèle ou susciter un progrès collectif. Nous allons continuer d'agir au plan international, à toutes les tribunes qui nous sont accessibles, de celle du Groupe des sept à celle de la Banque mondiale, en passant par celles des Nations Unies, du Commonwealth, de la Francophonie et de l'OTAN, et de concert avec la Banque interaméricaine de développement où le ministre de l'Environnement prend aujourd'hui la parole. Nous allons tout faire pour promouvoir la nécessité du développement durable.

En ce qui concerne l'environnement, le destin du Canada est lié à celui de toute la planète. On ne peut pas en sortir. Tous les Canadiens doivent agir chez eux en tenant compte de toute la planète. En ce qui concerne la protection de la biosphère, le Canada a non seulement joué un rôle actif sur la scène internationale, mais il y a fait office de chef de file. Tous les parlementaires et la plupart des Canadiens sont bien au fait du rôle primordial que le Canada a joué en 1987 dans l'établissement du Protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone.

L'année suivante, le Canada a accueilli la conférence internationale portant sur «L'atmosphère en évolution: Implications pour la sécurité du globe». Devant cette conférence, le premier ministre a été le premier à demander la tenue d'ici à 1992 d'un congrès international sur la protection de l'atmosphère. La tenue de ce congrès a recueilli l'adhésion du président Bush, du premier ministre Thatcher, du président Mitterand et de nombreux autres chefs d'État ou de gouvernement qui en reconnaissent la nécessité.

En mars dernier, le premier ministre et le ministre de l'Environnement représentaient le Canada au Sommet environnemental de La Haye, où les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à mettre sur pied aux Nations Unies une haute autorité pour lutter contre le réchauffement du globe. En mars de l'an dernier également, le gouvernement a signé avec 33 autres pays une convention des Nations Unies qui contrôle les déplacements transfrontaliers des déchets dangereux.

À Paris en juillet dernier, le Canada et d'autres pays industrialisés ont inscrit l'environnement au premier rang des sujets de discussions internationales.

À Kuala Lumpur, les chefs des 49 pays du Commonwealth ont adhéré en octobre à la notion de développement durable.

Si nous nous tournons vers l'avenir, le monde entier va se réunir en 1992 à l'occasion de ce qui va sans doute être la conférence environnementale la plus importante depuis la grande conférence de Stockholm de 1972. Ce sera la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui va avoir lieu au Brésil sous la présidence d'un Canadien distingué, M. Maurice Strong.

On s'attend à ce que les chefs d'État du monde se rencontrent à cette conférence pour conclure une convention sur le changement climatique qui fera époque, à moins qu'elle ne soit déjà signée avant la conférence de 1992. En effet, les travaux scientifiques et juridiques préparatoires à cette convention sont en marche depuis quelque temps et ils progressent rapidement.

Nous voulons que le Canada donne l'exemple au monde, mais nous devons être réalistes et reconnaître que nos efforts ne seront pas suffisants, à eux seuls, pour amener des changements dans le monde entier. Nous devons coopérer avec d'autres pays et travailler au sein des organisations internationales qui peuvent agir à l'échelle mondiale. Nous reconnaissons aussi que la coopération est nécessaire pour protéger l'environnement du continent nord-américain. Un exemple d'une telle coopération entre le Canada et les États-Unis est l'établissement du Plan de gestion des oiseaux aquatiques de l'Amérique du Nord qui prévoit des dépenses de 1,5 milliard en 15 ans pour protéger presque 4 millions d'acres de marais au Canada.

Le Canada travaille étroitement aussi avec les États-Unis pour nettoyer les Grands Lacs. Notre part de ce programme s'élève à 125 millions de dollars que nous dépenserons au cours des cinq prochaines années pour protéger la santé humaine, pour éliminer la contamination par les produits toxiques et pour empêcher que ces importantes ressources communes ne soient encore polluées à l'avenir.

J'ai été encouragé d'entendre parler récemment des progrès accomplis par le Congrès des États-Unis en vue de faire adopter la Loi sur l'assainissement de l'atmosphère du président Bush. Notre gouvernement travaille en étroite collaboration avec celui des États-Unis pour